Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier :	2025-10405 BAT U
Date du repérage :	13/05/2025
Date d'édition :	2 juin 2025



	Prestations	Conclusion
Attention amiante!	**Amiante**	**Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Version du dossier :

Révision	Date	Objet
Version initiale	02/06/2025	Etablissement du rapport amiante avant travaux

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 21 décembre 2012 et du 26 juin 2013 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : **CRS46** **Rue Georges Clémenceau** Code postal, ville : . **69110 STE FOY LES LYON**
Périmètre de repérage :	 **2 chaudières situé au niveau du bâtiment U.** **sous-sol (Pièce S 1007 – BAT U)**
Type de logement : Fonction principale du bâtiment : Date de construction :	 **Caserne** **Autres** **< 1997**

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom **:** ... **SGAMI SUD EST** Adresse : **20 rue de l'Esperance** **69003 LYON (France)**
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... **SGAMI SUD EST - Madame CHAVILLE Lindsey** Adresse : **20 rue de l'Esperance** **69003 LYON (France)**

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Cyril AIBAR	Opérateur de repérage	WE.CERT 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE	Obtention : 18/11/2020 Échéance : 17/11/2027 N° de certification : C2020-SE10-014
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport				

Raison sociale de l'entreprise : **CDIM SAS** (Numéro SIRET : **504 357 203 00042)**
Adresse : **122 av. du Vercors, 38600 FONTAINE**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **10272640004 / 01/07/2025**

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 02/06/2025, remis au propriétaire le 02/06/2025
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 73 pages

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.4b Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
3.2.5 Le périmètre de repérage effectif
3.2.6 Les limites du cadre de la mission
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
4.4 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2,

Il a été repéré :
- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :

Attention amiante!

- ZPSO_003 - Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Circuit Départ)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Circuit Départ)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Ecs Retour)
- ZPSO_006 - Joint bride (Sous-sol - Départ EC)
- ZPSO_007 - Joint d'étanchéité (Blanc) (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_007 - Joint d'étanchéité (Blanc) (Sous-sol - Chaudière 2)

Nota : Au vu de l'homogénéité constatée des joints de brides analysés et des Résultats de prélèvements revenus positifs, l'ensemble des joints brides doit Être considéré comme contenant de l'amiante.

1.2. - des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

- ZPSO_001 - Peinture (Orange) sur chaudière (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_001 - Peinture (Orange) sur chaudière (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_002 - Peinture (Gris) sur tuyauterie (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Circuit Départ)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Circuit Retour)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Ecs Retour)
- ZPSO_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) (Sous-sol - Départ EC)
- ZPSO_005 - Filasse (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_005 - Filasse (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_005 - Filasse (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_005 - Filasse (Sous-sol - Départ EC)
- ZPSO_008 - Bande adhésif (Sous-sol - Chaufferie)
- ZPSO_009 - Sol (Socle) : Dalle béton (Sous-sol - Chaufferie)
- ZPSO_010 - Mur : Enduit à base de ciment lissé ou taloché (Sous-sol - Chaufferie)
- ZPSO_011 - Peinture (Jaune) tuyauterie gaz (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_011 - Peinture (Jaune) tuyauterie gaz (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_012 - Joint du brûleur (Sous-sol - Chaudière 1)
- ZPSO_012 - Joint du brûleur (Sous-sol - Chaudière 2)
- ZPSO_013 - Isolant (Intérieur) (Sous-sol - Chaudière 2)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... ITGA
Adresse : 11 rue Pascal, Europarc du Chêne 69500 BRON
Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-5909

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

La mission est effectuée en application de l'article L4412-2 du Code du Travail, décret n° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations, arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»
Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

3.2.4 Le programme de repérage

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 16 juillet 2019 et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 (liste non exhaustive)

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
	Fenêtres de toit, lanternaux, verrières
2 - Parois verticales extérieures et Façades	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
	Éléments associés aux façades
3 - Parois verticales intérieures	Murs et cloisons maçonnés
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
4 - Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
	Suspentes et contrevents
5 - Planchers et planchers techniques	Revêtements de sols
6 - Conduits et accessoires intérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques	Portes et cloisons palières
	parois des équipements
	Matériels en machinerie
8 - Équipements divers et accessoires	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	fusibles à broche
	canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
	Jardinières, bac à sable incendie
9 - Fondations et soubassements	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
	Conduits et fourreaux
10 - Aménagements, voiries et réseaux divers	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 *Le périmètre de repérage*

Descriptif des travaux :

Remplaçement des deux chaudière.

Descriptif des pièces visitées :

Sous-sol - Chaudière 1
Sous-sol - Chaufferie
Sous-sol - Chaudière 2
Sous-sol - Circuit Départ
Sous-sol - Circuit Retour
Sous-sol - Ecs Retour
Sous-sol - Départ EC

Localisation	Description
Néant	-

3.2.6 Les limites du cadre de la mission

La recherche de MPCA est réalisée par sondages visuels et par sondages destructifs d'éléments et/ou de composants (avec prélèvements d'échantillons), selon une stratégie d'échantillonnage respectant les prescriptions de la norme NF X46-020 et des arrêtés du 12 décembre 2012 et du 26 juin 2013.

Cette recherche ne peut cependant être exhaustive compte tenu de la multitude de formes que peut prendre l'amiante et le caractère aléatoire et sporadique de son ajout aux matériaux du bâtiment, son inclusion dans les éléments du bâti et/ou sa dissimulation par d'autres matériaux.

Ainsi le contenu du rapport a été établi et limité d'après les quantités et les objectifs tels que définis lors de la commande définitive des prestations à réaliser.

Les observations et mesures disponibles sont établies en des points spécifiques. Ils sont implantés d'après les informations fournies et suivant les contraintes techniques du site. Les conclusions de ce présent rapport ne sont valables uniquement au droit des prélèvements et sondages. La société CDIM SAS ne peut pas exclure des conditions différentes en d'autres points.

Certains MPCA peuvent donc ne pas être mis en évidence par la méthode de recherche par sondages : Zone présentant des similitudes d'ouvrage, fréquence de sondages telles que définies par la norme N FX46-020.

Il n'est ainsi pas exclu que certains MPCA puissent être mis en évidence ultérieurement lors des opérations de démolition ou réhabilitation/ travaux.

Ce risque de mise en évidence tardive de MPCA s'applique également pour les réseaux enterrés.

Dans ce contexte, ce présent rapport ne saurait être définitif avant la réalisation totale des travaux ou fin de la démolition (comprenant l'intégralité des fondations et VRD).

Toutes découvertes de nouveaux matériaux non sondés ou prélevés dans ce présent rapport devront nous être communiquées. Afin de lever le doute, ces nouveaux matériaux devront faire l'objet de prélèvements et analyses par la société CDIM SAS qui aboutiront à un rapport complémentaire.

En aucun cas, les incidences financières résultant de la découverte de ces matériaux ne sauront être imputées à la société CDIM SAS.

Par ailleurs, l'ancienneté des matériaux contenant de l'amiante, les diverses agressions qu'ils subissent, peuvent entraîner la dénaturation de ceux-ci et donner lieu à la libération spontanée de fibres d'amiante.

Ainsi des fibres peuvent migrer et polluer un matériau non réputé contenir de l'amiante, se trouvant à proximité du matériau amianté.

L'intervention de CDIM SAS ne prend pas en compte dans le présent repérage cet effet de pollution éventuelle.

De plus, la mission de repérage ne couvre pas les cas où les locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction sont ou restent inaccessibles. Dans ce cas, la société CDIM SAS pourra préconiser des investigations complémentaires ou approfondies qui devront faire l'objet d'un avenant au contrat.

Tous les travaux effectués dans des locaux autres que ceux définis dans le présent rapport et/ou de natures différentes que celles définies également dans le présent rapport devront faire l'objet d'un autre repérage des MPCA au titre d'un contrat différent.

Le présent repérage ne peut être utilisé que dans les limites définies par le programme de travaux et/ou des objectifs définis lors de la commande et des locaux concernés décrits dans le présent rapport.

La société CDIM SAS ne pourra être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes découlant de travaux issus de décisions ou interprétations erronés de ce présent rapport.

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Oui

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 05/05/2025
Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 13/05/2025

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Madame Chaville

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la Norme NF X 46-020 d'Août 2017.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site		X	
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Quantification
Chaudière 1	Localisation : Sous-sol - Chaudière 1 Echantillons : Prelevement_003 Description : Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
Chaudière 1; Chaudière 2; Circuit Départ; Ecs Retour; Départ EC	Localisation : Sous-sol - Chaudière 1; Sous-sol - Chaudière 2; Sous-sol - Circuit Départ; Sous-sol - Ecs Retour; Sous-sol - Départ EC Echantillons : Prelevement_006; Prelevement_015; Prelevement_016; Prelevement_024; Prelevement_025; Prelevement_027; Prelevement_029 Description : Joint bride	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
Chaudière 1; Chaudière 2	Localisation : Sous-sol - Chaudière 1; Sous-sol - Chaudière 2 Echantillons : Prelevement_007; Prelevement_020 Description : Joint d'étanchéité (Blanc)	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

5.2 Liste des produits et matériaux, présentée par catégorie

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO_010 : Partie à inspecter : Enduit à base de ciment lissé ou taloché \| Description : Mur : Enduit à base de ciment lissé ou taloché.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaufferie	1	Identifiant :ZPSO_010 Description :Mur : Enduit à base de ciment lissé ou taloché Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaufferie	Prelevement_010	

4 - Plafonds et faux plafonds

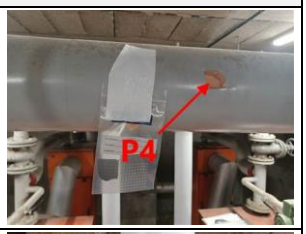
Sans objet

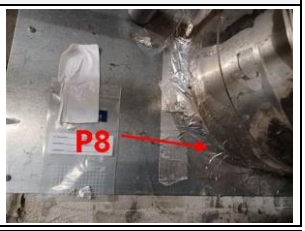
5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO_009 : Partie à inspecter : Sol (Socle) : Dalle béton \| Description : Sol (Socle) : Dalle béton.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaufferie	1	Identifiant :ZPSO_009 Description :Sol (Socle) : Dalle béton Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaufferie	Prelevement_009	

6 - Conduits et accessoires intérieurs

ZPSO_002 : Partie à inspecter : Peinture (Gris) sur tuyauterie \| Description : Peinture (Gris) sur tuyauterie.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_002 Description :Peinture (Gris) sur tuyauterie Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_002	

ZPSO_004 : Partie à inspecter : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) \| Description : Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…).					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_004	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_017	
Circuit Départ	3	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Circuit Départ	Prelevement_022	
Circuit Retour	4	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Circuit Retour	Prelevement_023	
Ecs Retour	5	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Ecs Retour	Prelevement_026	
Départ EC	6	Identifiant :ZPSO_004 Description :Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Départ EC	Prelevement_028	

ZPSO_008 : Partie à inspecter : Bande adhésif \| Description : Bande adhésif.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaufferie	1	Identifiant :ZPSO_008 Description :Bande adhésif Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaufferie	Prelevement_008	

ZPSO_011 : Partie à inspecter : Peinture (Jaune) tuyauterie gaz \| Description : Peinture (Jaune) tuyauterie gaz.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	**n° de sondage**	**Description**	**Echantillon**	**N° Echantillon**	**Photo**
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_011 Description :Peinture (Jaune) tuyauterie gaz Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_011	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_011 Description :Peinture (Jaune) tuyauterie gaz Résultat : Absence d'amiante	Sondage et extension de la ZPSO du ou des échantillon(s) : Prelevement_011	Prelevement_011	Idem photo : Prelevement_011

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

ZPSO_001 : Partie à inspecter : Peinture (Orange) sur chaudière \| Description : Peinture (Orange) sur chaudière.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_001 Description :Peinture (Orange) sur chaudière Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_001	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_001 Description :Peinture (Orange) sur chaudière Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_014	

ZPSO_003 : Partie à inspecter : Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride \| Description : Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_003 Description :Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_003	

ZPSO_005 : Partie à inspecter : Filasse \| Description : Filasse.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_005 Description :Filasse Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_005	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_005 Description :Filasse Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_018	
	3	Identifiant :ZPSO_005 Description :Filasse Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_019	
Départ EC	4	Identifiant :ZPSO_005 Description :Filasse Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Départ EC	Prelevement_030	

ZPSO_006 : Partie à inspecter : Joint bride \| Description : Joint bride.					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_006	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_015	
	3	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_016	
Circuit Départ	4	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Circuit Départ	Prelevement_024	
	5	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Circuit Départ	Prelevement_025	
Ecs Retour	6	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Ecs Retour	Prelevement_027	

Départ EC	7	Identifiant :ZPSO_006 Description :Joint bride Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Départ EC	Prelevement_029	

ZPSO_007 : Partie à inspecter : Joint d'étanchéité (Blanc) | Description : Joint d'étanchéité (Blanc).

Niveau : Sous-sol

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_007 Description :Joint d'étanchéité (Blanc) Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_007	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_007 Description :Joint d'étanchéité (Blanc) Résultat : Présence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_020	

ZPSO_012 : Partie à inspecter : Joint du brûleur | Description : Joint du brûleur.

Niveau : Sous-sol

Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 1	1	Identifiant :ZPSO_012 Description :Joint du brûleur Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 1	Prelevement_012	
Chaudière 2	2	Identifiant :ZPSO_012 Description :Joint du brûleur Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_013	

ZPSO_013 : Partie à inspecter : Isolant (Intérieur) \| Description : Isolant (Intérieur).					
Niveau : Sous-sol					
Localisation	n° de sondage	Description	Echantillon	N° Echantillon	Photo
Chaudière 2	1	Identifiant :ZPSO_013 Description :Isolant (Intérieur) Résultat : Absence d'amiante	Oui Sous-sol - Chaudière 2	Prelevement_021	

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

Composants ne figurant pas sur la Norme NF X 46-020 d'Août 2017

Sans objet

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ***WE.CERT - 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE (détail sur www.info-certif.fr)***

Fait à **FONTAINE**, le **02/06/2025**

Par : Cyril AIBAR



Cachet de l'entreprise
CDiM BET-AMIANTE CDIM SAS 2 rue Colonel Chambonnet 69500 BRON mail: cdim@cdim-expertises.fr Tel: 04 82 54 01 10 RCS 504 357 203

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 2025-10405 BAT U

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

7.5 Recommandations générales de sécurité

7.6 Documents annexés au présent rapport

7.1 - Annexe - Schéma de repérage

Plan : Chaufferie (Sous-sol)

Sous-sol - Chaufferie

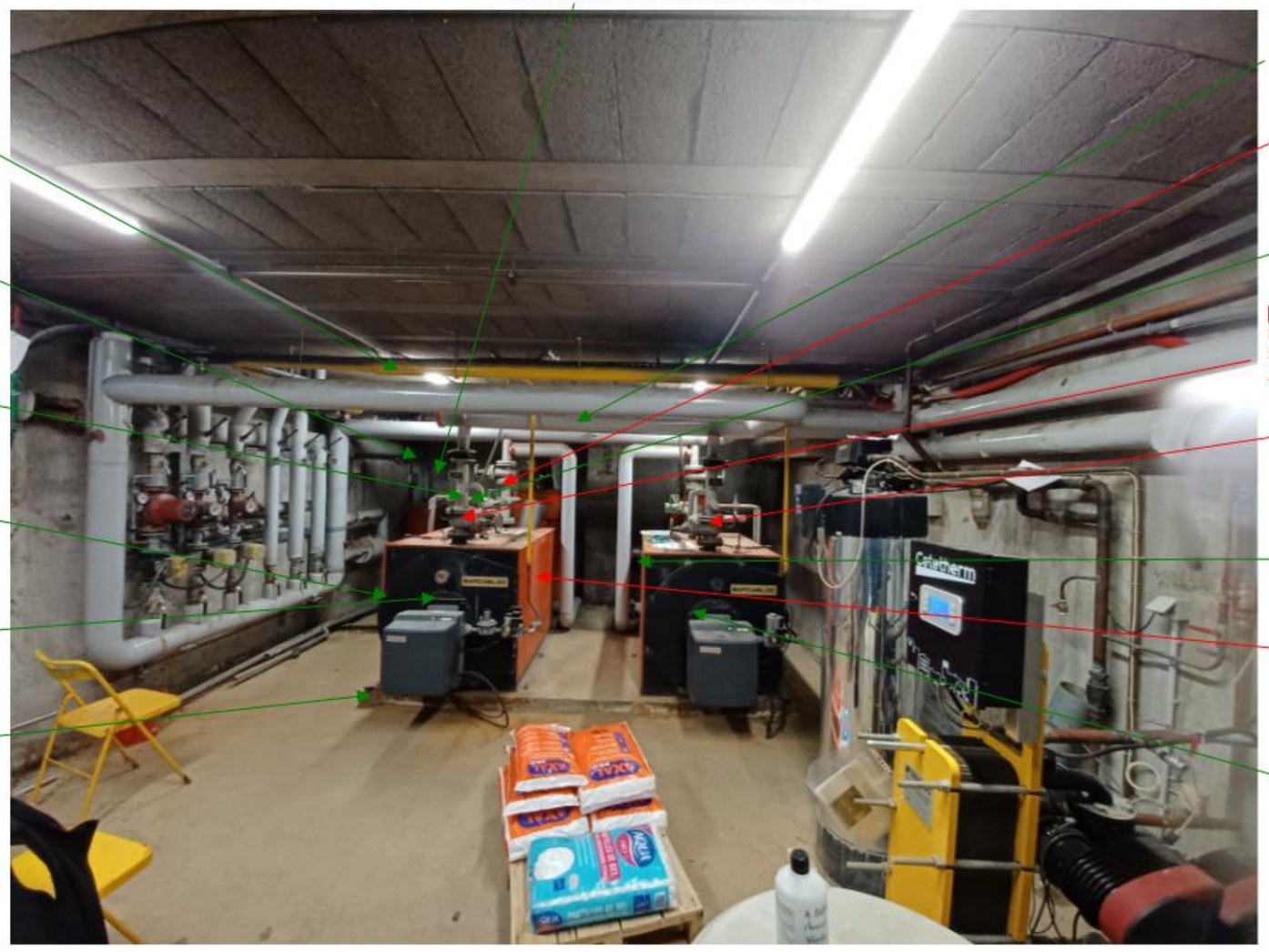


Planche (Croquis) de repérage Technique

Entreprise réalisant le repérage :

CDIM SAS

Rédacteur : Cyril AIBAR

Adresse du bien :

CRS46
Rue Georges Clémenceau

69110 STE FOY LES LYON

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2025-10405 BAT U

Date : 02/06/2025

Plan : Chaufferie (2) (Sous-sol)

Sous-sol - Chaufferie

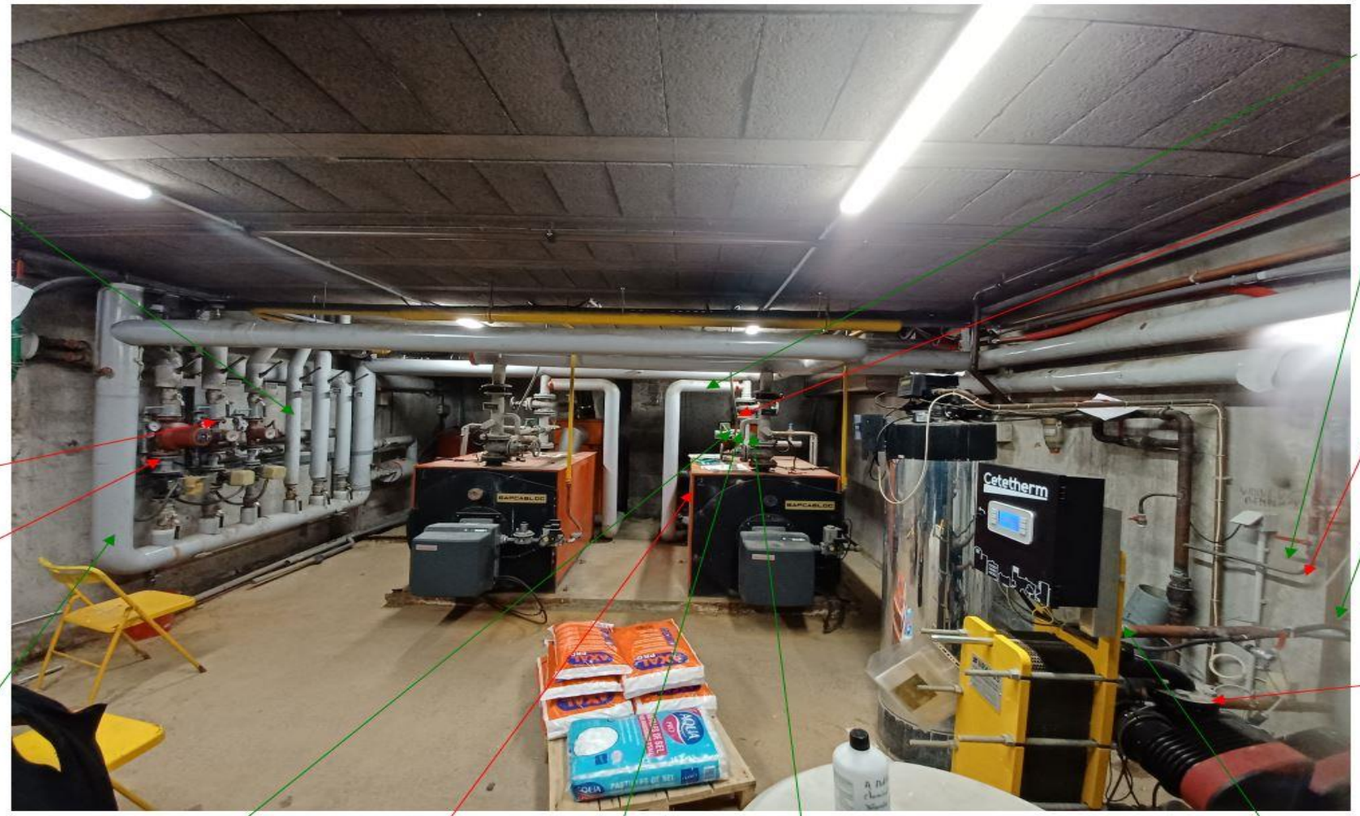


Planche (Croquis) de repérage Technique

Entreprise réalisant le repérage :

CDIM SAS

Rédacteur : Cyril AIBAR

Adresse du bien :

CRS46
Rue Georges Clémenceau

69110 STE FOY LES LYON

Informations relatives au rapport du repérage :

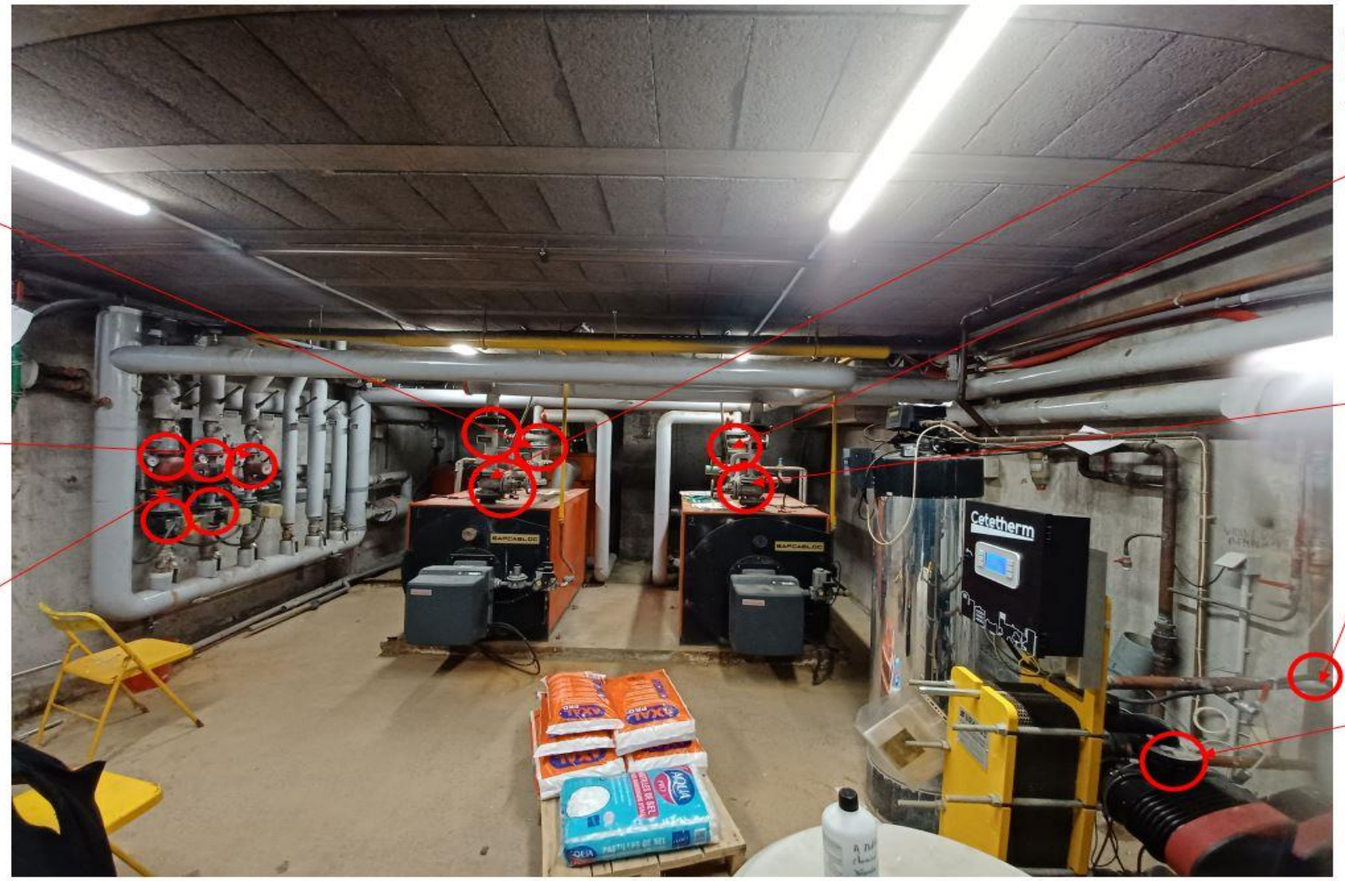
Réf. du rapport : 2025-10405 BAT U

Date : 02/06/2025

Plan : Chaufferie / (Repérage des matériaux Amiantés)

Sous-sol - Chaufferie

Repérage des matériaux Amiantés



Légende :

- Joint bride

Planche (Croquis) de repérage Technique

Entreprise réalisant le repérage :

CDIM SAS

Rédacteur : Cyril AIBAR

Adresse du bien :

CRS46
Rue Georges Clémenceau

69110 STE FOY LES LYON

Informations relatives au rapport du repérage :

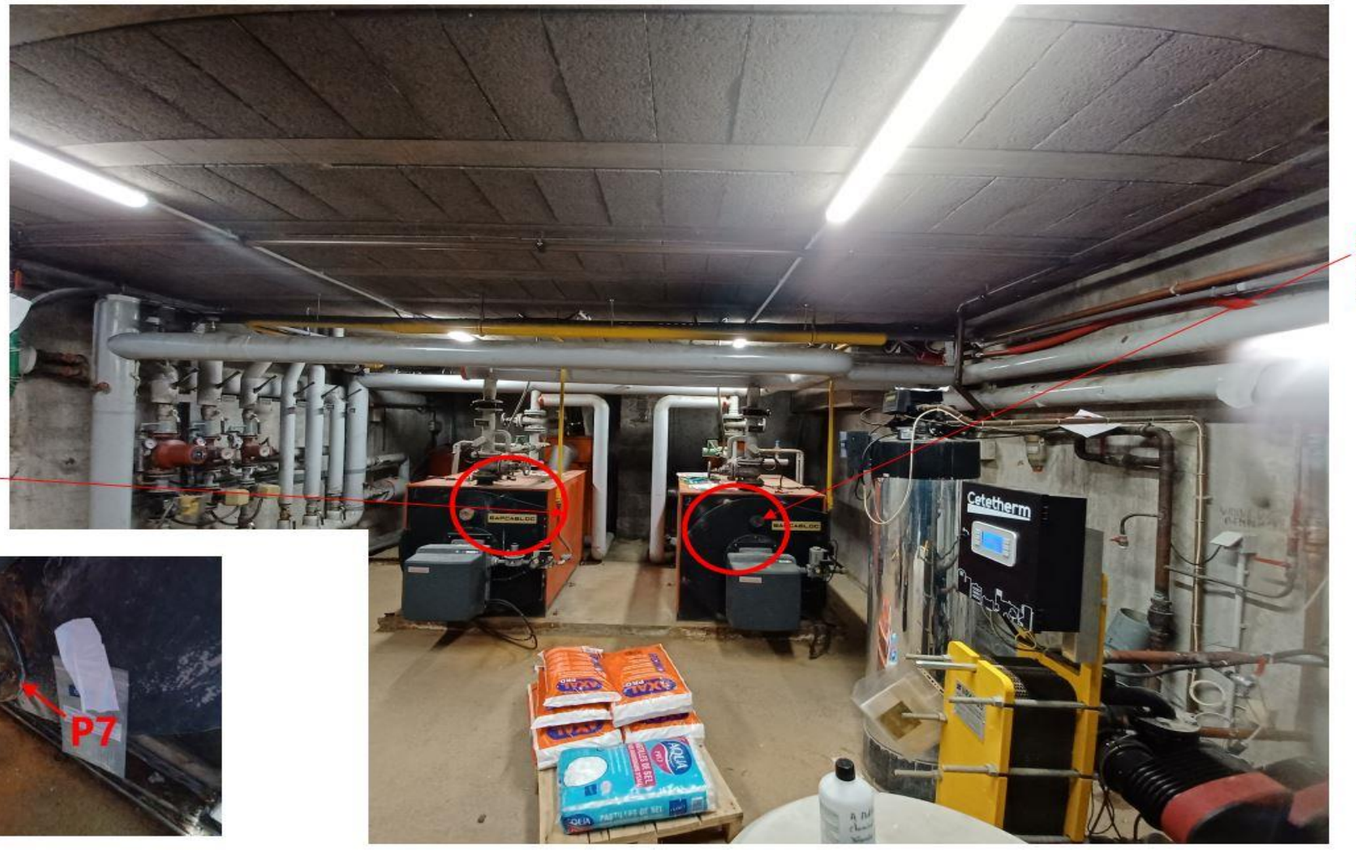
Réf. du rapport : 2025-10405 BAT U

Date : 02/06/2025

Plan : Chaufferie (4) Repérage des matériaux Amiantés

Sous-sol - Chaufferie

Repérage des matériaux Amiantés



Légende :

- Joint d'étanchéité (Blanc)
 (A l'arrière de la chaudière)

Planche (Croquis) de repérage Technique

Entreprise réalisant le repérage :

CDIM SAS

Rédacteur : Cyril AIBAR

Adresse du bien :

CRS46
Rue Georges Clémenceau

69110 STE FOY LES LYON

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2025-10405 BAT U

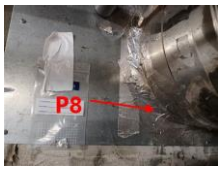
Date : 02/06/2025

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_001-Prelevement_001	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Peinture (Orange) sur chaudière	Peinture (Orange) sur chaudière **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Peinture (Orange) sur chaudière **Réf. laboratoire:** IT112505-5617 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Peintures multiples en vrac ([Met] Peintures multiples en vrac) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_002-Prelevement_002	Sous-sol - Chaudière 1	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Peinture (Gris) sur tuyauterie	Peinture (Gris) sur tuyauterie **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Peinture (Gris) sur tuyauterie **Réf. laboratoire:** IT112505-5618 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Peintures multiples en vrac ([Met] Peintures multiples en vrac) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_003-Prelevement_003	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride	Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint d'étanchéité, joint plat prédécoupé pour bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5619 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux marron avec poussières ([Molp] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_004-Prelevement_004	Sous-sol - Chaudière 1	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5620 **Commentaires Laboratoire:** Couche 1: [Met] Matériau souple gris ([Met] Matériau souple gris) Couche 2: [Met] Matériau fibreux orange avec poussières ([Met] Matériau fibreux orange avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_005-Prelevement_005	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Filasse	Filasse **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Filasse **Réf. laboratoire:** IT112505-5621 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux marron avec poussières ([Met] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_006-Prelevement_006	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5622 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux marron avec poussières ([Molp] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_007-Prelevement_007	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint d'étanchéité (Blanc)	Joint d'étanchéité (Blanc) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint d'étanchéité (Blanc) **Réf. laboratoire:** IT112505-5623 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_008-Prelevement_008	Sous-sol - Chaufferie	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Bande adhésif	Bande adhésif **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Bande adhésif **Réf. laboratoire:** IT112505-5624 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Ruban adhésif gris ([Met] Ruban adhésif gris) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_009-Prelevement_009	Sous-sol - Chaufferie	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Sol (Socle) : Dalle béton	Sol (Socle) : Dalle béton **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Sol (Socle) : Dalle béton **Réf. laboratoire:** IT112505-5625 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau compact gris hétérogène ([Met] Matériau compact gris hétérogène) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_010-Prelevement_010	Sous-sol - Chaufferie	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Mur : Enduit à base de ciment lissé ou taloché **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Mur : Enduit à base de ciment lissé ou taloché **Réf. laboratoire:** IT112505-5626 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Enduit gris en vrac ([Met] Enduit gris en vrac) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_011-Prelevement_011	Sous-sol - Chaudière 1	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Peinture (Jaune) tuyauterie gaz	Peinture (Jaune) tuyauterie gaz **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Peinture (Jaune) tuyauterie gaz **Réf. laboratoire:** IT112505-5627 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Peintures multiples en vrac ([Met] Peintures multiples en vrac) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_012-Prelevement_012	Sous-sol - Chaudière 1	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint du brûleur	Joint du brûleur **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint du brûleur **Réf. laboratoire:** IT112505-5628 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux beige avec poussières ([Met] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_012-Prelevement_013	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint du brûleur	Joint du brûleur **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint du brûleur **Réf. laboratoire:** IT112505-5629 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux beige avec poussières ([Met] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_001-Prelevement_014	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Peinture (Orange) sur chaudière	Peinture (Orange) sur chaudière **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Peinture (Orange) sur chaudière **Réf. laboratoire:** IT112505-5630 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Peintures multiples en vrac ([Met] Peintures multiples en vrac) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_006-Prelevement_015	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5631 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux marron avec poussières ([Molp] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_006-Prelevement_016	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5632 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Peinture en faible quantité non séparable matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Peinture en faible quantité non séparable + matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_004-Prelevement_017	Sous-sol - Chaudière 2	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5633 **Commentaires Laboratoire:** Couche 1: [Met] Matériau fibreux vert avec poussières ([Met] Matériau fibreux vert avec poussières) Couche 2: [Met] Matériau souple gris ([Met] Matériau souple gris) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_005-Prelevement_018	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Filasse	Filasse **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Filasse **Réf. laboratoire:** IT112505-5634 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux marron avec poussières ([Met] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_005-Prelevement_019	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Filasse	Filasse **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Filasse **Réf. laboratoire:** IT112505-5635 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Peinture non séparable matériau fibreux marron avec poussières ([Met] Peinture non séparable + matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_007-Prelevement_020	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint d'étanchéité (Blanc)	Joint d'étanchéité (Blanc) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2 **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint d'étanchéité (Blanc) **Réf. laboratoire:** IT112505-5636 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_013-Prelevement_021	Sous-sol - Chaudière 2	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Isolant (Intérieur)	Isolant (Intérieur) **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Isolant (Intérieur) **Réf. laboratoire:** IT112505-5637 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux beige avec poussières non séparable matériau marron en vrac non séparable ([Met] Matériau fibreux beige avec poussières non séparable + matériau marron en vrac non séparable) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_004-Prelevement_022	Sous-sol - Circuit Départ	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5638 **Commentaires Laboratoire:** Couche 1: [Met] Matériau souple gris ([Met] Matériau souple gris) Couche 2: [Met] Matériau fibreux rose avec poussières ([Met] Matériau fibreux rose avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_004-Prelevement_023	Sous-sol - Circuit Retour	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5639 **Commentaires Laboratoire:** Couche 1: [Met] Matériau fibreux rose avec poussières ([Met] Matériau fibreux rose avec poussières) Couche 2: [Met] Matériau souple gris ([Met] Matériau souple gris) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_006-Prelevement_024	Sous-sol - Circuit Départ	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5640 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_006-Prelevement_025	Sous-sol - Circuit Départ	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5641 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_004-Prelevement_026	Sous-sol - Ecs Retour	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5642 **Commentaires Laboratoire:** Couche 1: [Met] Matériau fibreux rose avec poussières ([Met] Matériau fibreux rose avec poussières) Couche 2: [Met] Matériau souple gris ([Met] Matériau souple gris) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
ZPSO_006-Prelevement_027	Sous-sol - Ecs Retour	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5643 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières non séparable matériau marron en vrac non séparable ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières non séparable + matériau marron en vrac non séparable) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_004-Prelevement_028	Sous-sol - Départ EC	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…)	Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Circuit Retour, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Calorifuge (tresses, coquilles, matelas…) **Réf. laboratoire:** IT112505-5644 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux rose avec poussières ([Met] Matériau fibreux rose avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_006-Prelevement_029	Sous-sol - Départ EC	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Joint bride	Joint bride **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Circuit Départ, Sous-sol - Ecs Retour, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Joint bride **Réf. laboratoire:** IT112505-5645 **Commentaires Laboratoire:** [Molp] Matériau fibreux beige avec poussières ([Molp] Matériau fibreux beige avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	
ZPSO_005-Prelevement_030	Sous-sol - Départ EC	8 - Équipements divers et accessoires - Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes	Filasse	Filasse **Matériau présent dans les pièces:** Sous-sol - Chaudière 1, Sous-sol - Chaudière 2, Sous-sol - Départ EC **Commentaires prélèvement:** Detail Couches à analyser: Filasse **Réf. laboratoire:** IT112505-5646 **Commentaires Laboratoire:** [Met] Matériau fibreux marron avec poussières ([Met] Matériau fibreux marron avec poussières) **Analyse à réaliser:** Toutes les couches (1 à 1)	

Copie des rapports d'essais :

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5617 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5617
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_001 - Peinture (Orange) sur chaudiere - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KAZ (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5618 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5618
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_002 - Peinture (Gris) sur tuyauterie - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5619 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5619
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_003 - Joint d'etancheite, joint plat predecoupe pour bride - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸ Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5620 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5620
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_004 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau souple gris / Matériau fibreux orange avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau souple gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MZH
Matériau fibreux orange avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5621 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5621
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_005 - Filasse - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5622 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5622
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_006 - Joint bride - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5623 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5623
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_007 - Joint d'etancheite (Blanc) - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5624 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5624
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_008 - Bande adhesif - Sous-sol - Chaufferie
Description ITGA	Ruban adhésif gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Ruban adhésif gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5625 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5625
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_009 - Sol (Socle) : Dalle beton - Sous-sol - Chaufferie
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5626 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5626
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_010 - Mur : Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Sous-sol - Chaufferie
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸ Enduit gris en vrac	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5627 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5627
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_011 - Peinture (Jaune) tuyauterie gaz - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KAZ (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5628 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5628
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_012 - Joint du bruleur - Sous-sol - Chaudiere 1
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MZH

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5629 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5629
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_013 - Joint du bruleur - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : KAZ

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5630 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5630
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_014 - Peinture (Orange) sur chaudiere - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Peintures multiples en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peintures multiples en vrac	META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5631 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5631
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_015 - Joint bride - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5632 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5632
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_016 - Joint bride - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Peinture en faible quantité / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture en faible quantité non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON (1)

(1) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5633 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5633
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_017 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux vert avec poussières / Matériau souple gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux vert avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM
Matériau souple gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MZH

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5634 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5634
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_018 - Filasse - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5635 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5635
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_019 - Filasse - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Peinture / Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5636 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5636
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_020 - Joint d'etancheite (Blanc) - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5637 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5637
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_021 - Isolant (Interieur) - Sous-sol - Chaudiere 2
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Matériau marron en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières non séparable + Matériau marron en vrac non séparable	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : KAZ (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5638 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5638
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_022 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Circuit Depart
Description ITGA	Matériau souple gris / Matériau fibreux rose avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸Matériau souple gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM
▸Matériau fibreux rose avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5639 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5639
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_023 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Circuit Retour
Description ITGA	Matériau fibreux rose avec poussières / Matériau souple gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux rose avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MZH
Matériau souple gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5640 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5640
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_024 - Joint bride - Sous-sol - Circuit Depart
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5641 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5641
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_025 - Joint bride - Sous-sol - Circuit Depart
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5642 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5642
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_026 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Ecs Retour
Description ITGA	Matériau fibreux rose avec poussières / Matériau souple gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux rose avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : WPM
Matériau souple gris	META (B) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MZH

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5643 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5643
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_027 - Joint bride - Sous-sol - Ecs Retour
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières / Matériau marron en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux beige avec poussières non séparable + Matériau marron en vrac non séparable	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON (1)

(1) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5644 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5644
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_028 - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas) - Sous-sol - Depart EC
Description ITGA	Matériau fibreux rose avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux rose avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KAZ

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5645 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5645
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_029 - Joint bride - Sous-sol - Depart EC
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques

La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP le 16/05/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	Analyste : AON

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga Innovateur en fiabilité
44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr
AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761
Portée disponible sur www.cofrac.fr
ilac-MRA cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT112505-5646 EN DATE DU 16/05/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

CDIM - AGENCE DE BRON
Cyril AIRBAR
2 Rue du Colonel Chambonnet
69500 Bron

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1125-10414
Echantillon ITGA : IT112505-5646
Reçu au laboratoire le : 15/05/2025

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2025-10405_BAT_U_2025_05_14_1006_3518
Dossier client	2025-10405 BAT U - CRS46 Rue Georges Clemenceau 69110 STE FOY LES LYON
Echantillon	Prelevement_030 - Filasse - Sous-sol - Depart EC
Description ITGA	Matériau fibreux marron avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau fibreux marron avec poussières	MOLP + META (A) le 16/05/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : VGD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Elisé BONKOUNGOU Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux ou produit qualifié de dégradés

Localisation	Identifiant + Description	Etat de conservation	Mesures d'ordre générales préconisées
Néant	-		

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entrainer rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :
- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc…) selon que les risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc…

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
 Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
 Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
 En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation
L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.
En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.
Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.
De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.
Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.
Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.
Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.
Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.
Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.
Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets
Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.
Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie
Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.
A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets
Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.
Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.
Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante
Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité
Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).
Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.
Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents

Votre Assurance
▸ RC PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS CDIM
122 AV DU VERCORS
38600 FONTAINE FR

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 30 95 75
Fax : 08 97 50 56 06
Email : CONTACT@VDASSOCIES.FR
Portefeuille : 0201478984

Vos références :
Contrat n° 10272640004
Client n° 0641460620

AXA France IARD, atteste que : SAS CDIM
122 AV DU VERCORS
38600 FONTAINE FR

Est titulaire d'un contrat d'assurance N°10272640004 ayant pris effet le 01/04/2024.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité civile** pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE,

TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

AMIANTE :
ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION Y COMPRIS SUR TERRAINS ET ROCHES AMIANTIFERES
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES.

PLOMB :
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

DIAGNOSTIC TERMITES/ INFORMATION SUR LA PRESENTE D'UN RISQUE DE MERULES / ETAT PARASITAIRE (VRILLETTES, LYCTUS, MERULE ET AUTRES).

MESURES :
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS

1D052620190710

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/

AUTRES :
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES ET POLLUTION (ERP)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE), TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION.
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS
DIAGNOSTIC POLLUTION DES SOLS ET RECHERCHE DE METAUX LOURDS
PRELEVEMENTS D'AIRS ET MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE (SOUS TRAITEES)
BUILDING INFORMATION MODELING : PRISE DE MESURES, RELEVES DE COTES ET REALISATION DE PLANS SUR BATIMENTS EXISTANTS SANS INTERPRETATION DE DONNEES NI PRECONISATION
GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE ET DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES AMIANTE ET PLOMB (EXTERNALISATION DES DIAGNOSTICS VIA LA PLATEFORME EDT OU BAT IN BOX)

AUDIT ENERGETIQUE réalisé dans le cadre de la Loi Climat et Résilience n°2021-1104 du 22/08/2021 ; A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATIONS DE LOUAGE D'OUVRAGE OU DE MAITRISE D'ŒUVRE RELEVANT DE L'OBLIGATION D'ASSURANCE DECENNALE.

La garantie Tous dommages relevant de l'obligation d'assurance / Responsabilité civile Professionnelle s'exerce à concurrence de 1.500.000€ par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2024 au 01/07/2025 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à LE BOUSCAT le 26/06/2024.
LA COMPAGNIE PAR DELEGATION

VD ASSOCIES
81, Bd Pierre Premier
33110 LE BOUSCAT
RCS : 794 672 238 ORIAS : 13010220
Tél. : 05 56 30 95 75

QUALIT'COMPÉTENCES CERTIFICATIONS

Numéro d'accréditation 4-0634
Portée disponible sur www.cofrac.fr

WE-CERT
CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 02»
REV 00

Décerné à : **AIBAR Cyril** Sous le numéro : **C2020-SE10-014**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (**SANS MENTION**)	X
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (**MENTION**)	X
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	Du 15/09/2022 Au 06/01/2028
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	Du 15/09/2022 Au 06/01/2028
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (**SANS MENTION**)	Du 15/09/2022 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS (**MENTION**)	Du 08/09/2023 Au 17/11/2027
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	X
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	X

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 08/09/2023
Par WE-CERT
Président

WE-CERT "Qualit'compétences" - 13 rue de Saintignon, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competences.com
SAS au capital de 7500 Euros – RCS de Thionville – Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible